



Août
2022



MASSAGUEL

Informations municipales

LE MOT DU MAIRE

L'agenda de la commune

Chers Massaguélois, chères Massaguéloises,

Et maintenant... ?

L'été est là. Bien là. Trop là. **Moyennes saisonnières pulvérisées, records battus dans tous les domaines : pics de température, sécheresse, incendies exceptionnels...potagers en berne, arbres en souffrance...**

Le département du Tarn ne fait pas exception, et s'il est pour l'heure épargné par les gros incendies, les restrictions concernant l'usage de l'eau sont là: l'arrêté préfectoral interdit les arrosages de pelouse, réglemente celui des potagers de 20h à 8h, le lavage des voitures, certaines irrigations agricoles, et certaines rivières sont désormais interdites au pompage.

Notre précieuse source, fort heureusement, semble conserver son débit...

La production d'énergie en subit les conséquences : la production hydro-électrique s'effondre, et c'est désormais **le refroidissement des réacteurs nucléaires qui pose problème** : 70 % de l'énergie produite par un réacteur est perdue, part en vapeur, créant le fameux nuage que l'on observe au-dessus des cheminées et réchauffe au passage l'eau du fleuve qui est détournée pour le refroidir.

A ce jour, 5 réacteurs ont fait l'objet d'une dérogation concernant le rejet de leurs eaux de refroidissement.

Dit autrement, les réacteurs réchauffent des eaux déjà trop chaudes, au détriment de la biodiversité, de la faune et de la flore aquatique en aval ! L'état de santé de certains réacteurs pose également problème, d'importants problèmes de corrosion sur des cuves ayant été découverts récemment, les mettant pour certains à l'arrêt... **Et on redémarre une centrale à charbon...**

A Massaguel, les demandes d'installation de panneaux solaires émanant des particuliers se multiplient, et sont systématiquement approuvées, dès lors qu'elles n'entrent pas dans le périmètre de co-visibilité du château. **J'ai évoqué avec Mr le Préfet le projet communal d'en installer sur le toit du gymnase**, il sera attentif à ce dossier lors de son examen par l'Architecte des Bâtiments de France.

Ce constat un peu sombre en préambule pourra surprendre, voire déplaire, à une période de l'année où chacun aspire davantage à la détente, à la légèreté...

AOÛT

27 août - 10h:
conseil municipal

29 août – 20h:
seconde réunion
publique sur les
éoliennes

SEPTEMBRE

5 septembre – 17
octobre : enquête
publique sur
l'implantation des
éoliennes

24 septembre :
pressage de
pommes

Néanmoins, il me paraît indispensable que chacun ait conscience de la situation, car chacun a son mot à dire.

A partir du 5 septembre, et pendant un mois, chacun d'entre nous sera invité à se prononcer sur l'installation de 3 éoliennes sur le territoire de la commune dans le cadre de la seconde enquête publique.

Pour que chaque citoyen soit en mesure de se prononcer, dispose des éléments factuels concernant ce projet, -ceux qui plaisent, ceux qui déplaisent - la production, les retombées, la visibilité, le financement participatif et cætera, je vous invite à une seconde réunion publique le lundi 29 août à 20h à la salle des associations.

Le conseil municipal se prononcera également sur ce projet, et transmettra son avis au préfet.

La démocratie est l'affaire de tous.

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs » Jacques Chirac, sommet de la Terre à Johannesburg 2002, il y a 20 ans

Pascal Orbillot

MASSAGUEL ACTUS

Prêt de vélos électriques

Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc a prêté des vélos à la commune tout au long du mois de mai. Des habitants ont pu profiter de ce prêt et tester les vélos à la journée, au week end... Cette expérience s'est révélée très positive pour la plupart d'entre eux. **Plus qu'un loisir, le vélo électrique est une bonne alternative à la voiture dans un village comme le nôtre !**

L'été est là et il est arrivé plus tôt que la normale et dure au point que l'on a presque oublié ce qu'était la pluie... Une ambiance estivale et vacancière certes,

mais aussi des réserves en eau très basses et des plantes qui souffrent de cette chaleur. Pour préserver nos jardins, n'oublions pas quelques petits gestes simples : **arroser le matin ou le soir quand il fait plus frais, et pailler vos plantations** pour garder l'humidité. **Du broyat est disponible aux ateliers municipaux, demander pour vous servir !**



Sécheresse

Prenons soin de nos aînés

Les plantes souffrent, mais les personnes aussi. **En ces temps de canicule, il est d'autant plus important de prendre soin de nos aînés.** Passer leur faire une petite visite, le temps d'un échange et d'un verre d'eau, tout en veillant à ce que les maisons soient fermées pour rester le plus fraîches possible.

Nous profitons de ce paragraphe pour revenir sur le repas du 11 juin, qui a ravi beaucoup des participants, tant par le menu que par le plaisir de se retrouver. **Les Massaguéolois de plus de soixante-dix ans se sont régalez de la paëlla de Stéphane** (traiteur *L'Envie*). Le reste du repas a été préparé par les élus. Cette expérience devrait être renouvelée l'année prochaine. **Les élus ont aussi apprécié ce moment de partage !**



Après deux ans de confinement la fête de l'école s'est à nouveau tenue. **Les élèves ont fait leur spectacle, suivi d'un repas organisé par les parents d'élèves et d'un feu d'artifice proposé par la mairie.** Le traditionnel concours d'épouvantails a retrouvé de son panache et ce ne sont pas moins d'une vingtaine d'épouvantails qui ont trouvé leur place dans les rues du village.

Fête de l'école

Enquête publique éoliennes

A partir du 5 septembre, une seconde enquête publique aura lieu pour, cette fois, recueillir les avis des administrés sur le projet en lui-même : l'installation de 8 mâts sur le site de la Vialette, entre La Jasse et En Dardet (3 sur la commune de Massaguel et 5 sur la commune de Dourgne). **A ce sujet, vous êtes invités à une réunion publique le lundi 29 août à 20h à la salle des associations.**

Comme prévu, **les fenêtres du bâtiment de la mairie ont été remplacées** pour améliorer l'isolation du bâtiment.

Toujours en quête d'économies d'énergie, le conseil municipal a effectué les démarches afin de procéder à **l'isolation extérieure de l'école maternelle, le remplacement des fenêtres ainsi que la rénovation totale des toilettes communes à l'école et au gymnase avec la création d'un WC handicapés.**

Travaux bâtiments communaux

Le rendez-vous du vendredi soir

Depuis l'été 2021, **Sylvie ouvre sa terrasse le vendredi**

soir pour des apéros tapas ou autres réjouissances permettant aux Massaguéolois de pouvoir se retrouver ainsi en toute simplicité. **Le concert du groupe IMAGO, le 29 juillet, a été le clou de l'été** avec ses deux musiciens qui ont su régaler les spectateurs toute la soirée. Merci Sylvie !



Lors de l'assemblée extraordinaire du 24 juin 2022, **la dissolution du club des Aïnats a été décidée.** Les avoirs figurant sur les comptes de l'association ont été partagé entre la caisse de l'école, la MJC et l'association Tendre Oreille. Le petit matériel a été donné à la MJC. Après plusieurs décennies d'animations diverses et variées, grâce au dévouement et à la vitalité de ses membres et des bureaux successifs, procurant à tous ceux qui l'ont fréquentée d'inoubliables souvenirs, cette association disparaît. **Dès la rentrée, la MJC va néanmoins étudier la possibilité de relancer certaines activités à destination des plus anciens.**

Clap de fin

Goudronnage à la Toupinarié

Après un an d'attente, de poussière et d'inconfort, les habitants de la Toupinarié peuvent enfin profiter du nouveau revêtement de leur rue et de la nouvelle organisation des poubelles avec l'apparition d'un composteur collectif. Nous les remercions pour leur patience et rappelons aux usagers que la zone est limitée à 30 km / heure, comme dans tout le village.



La MJC souhaite se dynamiser et **propose à chacun de participer à un sondage afin de cibler nos attentes.** Vous pouvez accéder à ce questionnaire via le QR code ci-contre ou sur le site de la mairie. **Le conseil municipal souhaiterait vivement que l'on puisse remettre en place la fête de Massaguel et c'est tellement plus beau !**

MJC

Devant ma porte...

...c'est à moi de nettoyer. **Que l'on soit propriétaire ou locataire, devant une maison individuelle, c'est à l'occupant qu'incombe l'entretien du trottoir.**

Une mauvaise herbe, un papier, un mégôt : à vous de jouer, c'est la Loi.

Un grand merci à Séverine qui s'est proposée pour repeindre les bandes du terrain de tennis, rendant ainsi le jeu beaucoup plus agréable.

Le terrain de tennis

60 millions d'amis...

... et sans doute davantage !!! Néanmoins, si l'on aime les bêtes **on doit tenir compte de ses voisins et du droit de chacun au calme et à la propriété.**

Les aboiements nocturnes sont une nuisance réelle en ces temps de canicule qu'ils soient le fait d'animaux isolés ou de meutes. Un rappel a été fait à plusieurs propriétaires afin de faire cesser ce problème. Dans le même registre, si notre village est l'endroit idéal pour promener son chien, trop de propriétaires ne prennent pas soin de ramasser les crottes de leur animal. **Un peu de civisme serait bienvenu.**

Dégâts sur nos maisons... que faire ?

Une partie de Massaguel repose sur une base argileuse, et **le retrait-gonflement des sols est un**

phénomène cyclique qui peut fragiliser les fondations et causer l'apparition de fissures importantes.

Ces fissures peuvent apparaître sur les murs, le carrelage, le plafond. Selon leur intensité, elles peuvent représenter un réel danger pour les habitants.

L'indemnisation des dommages causés par la sécheresse est encadrée par la loi du 13 juillet 1982.

La toute première chose à faire, si vous constatez des dommages sur votre logement, et de le signaler à la mairie qui pourra effectuer une demande de reconnaissance d'un état de catastrophe naturelle.

Plusieurs demandes doivent être déposées pour que soit reconnu le problème : n'hésitez pas à en parler. **La déclaration auprès de votre assureur se fait dans un délai de 10 jours après la publication de l'arrêté de catastrophe naturelle.** Ce détail a son importance...

AUTOUR DE NOUS

Intramuros

La Communauté de Communes a développé **une application favorisant la communication communale.** Cette application mobile vous permettra d'être **informés sur le quotidien du village, et, si vous le souhaitez, de l'intercommunalité : journal, évènements à venir, actualités, manifestations, points d'intérêts touristiques...** Vous pouvez d'ores et déjà télécharger *Intramuros*, grâce ce QR code. Charge à la commune, ses associations, ses commerçants et ses habitants de la faire vivre !



A compter du 1^{er} janvier 2023 tous les emballages plastiques devront être déposés dans le bac jaune. Trifyl est en train de finir

l'extension du centre de tri de Labruguière afin de pouvoir assurer le traitement de ces nouveaux emballages. En attendant, n'oubliez pas que **vous pouvez toujours bénéficier de l'installation gratuite d'un composteur à domicile** par le SIPOM de Revel. RDV au 05.62.71.22.83. **Vous pouvez aussi utiliser les composteurs collectifs du village.**

Tri sélectif : ça évolue !

Pommes d'aqui !

En attendant la création du verger conservatoire en 2023 à Massaguel, le Parc Naturel vous invite à une **conférence sur les variétés anciennes de Pommes du Haut Languedoc à St Amancet à la salle de la mairie vendredi 16/09 à 18h30.**



MAIRIE :

Lundi et jeudi : de 14h00 à 17h00

Mardi et vendredi : de 9h00 à 12h00

Mr le Maire reçoit sur rendez-vous en priorité le mercredi matin

Site internet : www.massaguel.fr / tel : 05.63.50.32.98

Pour plus d'informations